

<p>Le Pharmacien d'officine : Pharmacien Titulaire / Pharmacien Adjoint</p> <p>Assure la dispensation et le bon usage du médicament à usage humain et vétérinaire ; S'assure de la bonne compréhension du traitement par le patient ; Propose au patient un suivi pharmaceutique (dossier pharmaceutique) ; Contribue avec les autres professionnels de santé à un accompagnement personnalisé du patient (éducation thérapeutique, etc.) ; Réalise des adaptations galéniques ou des préparations magistrales et officinales; Répond aux attentes du public en matière de santé : disponible sans rendez vous, il joue un rôle majeur dans les soins de premier recours (conseil pharmaceutique et/ou orientation vers d'autres professionnels de santé si nécessaire) ; Participe aux actions de santé publique, de prévention et de dépistage ; Contribue aux dispositifs de sécurité sanitaire (pharmacovigilance, matériovigilance, alertes sanitaires, retraits de lots...) ; Coopère avec les autres professionnels de santé au sein des réseaux de santé, des établissements pour personnes âgées, etc. ; Contribue à la continuité de l'accès au médicament 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ; Garantit en toute circonstance un bon accès au médicament en gérant les achats, les stocks et la bonne conservation des médicaments ; Gère et manage l'officine et son équipe (pharmaciens adjoints, préparateurs, étudiants, secrétaires...) ; En qualité de maître de stage, encadre et forme les stagiaires étudiants en pharmacie.</p> <p>Domaine / Lieu d'exercice Exercice libéral, seul ou en association / Officine / Pharmacie mutualiste, pharmacie des caisses régionales de la sécurité sociale dans les mines</p> <p>Qualités requises Rigueur, disponibilité, sens du relationnel et du travail en équipe, sens de l'écoute et de la décision, esprit entrepreneurial</p> <p>Compétences à développer Assurance qualité, communication, droit de la santé, gestion, informatique, management, marketing/commerce, pharmacologie, physiopathologie, santé publique, secourisme, vigilance sanitaire</p> <p>Formation Obligatoire : Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie</p> <p>Formations complémentaires optionnelles Du petit appareillage en orthopédie, nutrition et diététique, homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, maintien et soins à domicile, pharmacie clinique, urgence et premiers secours...</p> <p>Relations professionnelles Patients + Relation avec de nombreux professionnels de santé dans le cadre de l'exercice quotidien ou de réseaux de santé</p> <p>Mobilité professionnelle Possibilité d'installation dans l'Union européenne</p> <p>Rémunération Revenu variable selon l'activité de l'officine et les circonstances d'exercice</p> <p>Effectifs France métropolitaine + Outre-mer / Pharmaciens titulaires d'officine : 28303 pour 22691 pharmacies / France métropolitaine : Pharmaciens gérants mutualistes : 59 /Pharmaciens gérants caisses autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines : 58</p>

<p>Pharmacien attaché de recherche clinique ou chargé de recherche clinique : Galéniste, Chef de produit, Responsable production, Enseignant-chercheur, Affaires réglementaires</p> <p>Est l'interface avec les comités d'éthique et l'Afssaps ; Organise et suit les études cliniques pré et post AMM (autorisation de mise sur le marché) ; Sélectionne les sites investigateurs ; Forme les investigateurs ; Vérifie l'approvisionnement en médicaments expérimentaux ; Etablit, suit et évalue l'application des bonnes pratiques cliniques ; Garantit le respect des données recueillies, de la réglementation et du protocole ; Assure la gestion, la traçabilité et l'archivage de l'ensemble de la documentation de l'essai.</p> <p>Domaine / Lieu d'exercice :Industrie pharmaceutique, établissements de santé, centres d'essais cliniques</p> <p>Qualités requises : Capacité d'investissement et de travail personnel, aptitude à la conduite de projet, travail en équipe, capacité d'animation, esprit de synthèse, qualité rédactionnelle, rigueur</p> <p>Compétences à développer : Assurance qualité, biologie, épidémiologie, management, pharmacologie, physiopathologie, recherche et développement</p> <p>Formation : Obligatoire Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie</p> <p>Formation complémentaire recommandée : Master recherche clinique, développement clinique, formation d'attaché de recherche clinique / Hôpital / Internat en pharmacie hospitalière si exerce dans le secteur public.</p> <p>Langues : Anglais indispensable</p> <p>Relations professionnelles : Industrie pharmaceutique / Collaboration avec les autres départements du laboratoire (production, assurance qualité, réglementaire, médical, pharmacovigilance ...), avec les pharmaciens hospitaliers et les médecins investigateurs / Hôpital : Collaboration avec les promoteurs institutionnels et les partenaires industriels, collaboration transversale avec les différents services impliqués dans la mise en œuvre du projet (médico-technique, biomédical...)</p> <p>Mobilité professionnelle : Industrie pharmaceutique / Autres départements (médical, affaires réglementaires) du groupe pharmaceutique, autorités de santé, organismes publics de recherche (universités, CNRS, INSERM). / Hôpital : Organismes institutionnels de santé, pharmacies à usage intérieur, organismes de recherche.</p> <p>Rémunération : Industrie pharmaceutique : Salaire variable selon expérience, en fonction du type de poste (position dans l'organigramme, nombre de collaborateurs à encadrer) et de la taille du laboratoire. Grille des salaires selon la convention collective nationale de l'industrie pharmaceutique. / Hôpital : Grille des salaires selon le secteur public ou privé.</p> <p>Inscription à l'Ordre France métropolitaine Section B si pharmacien responsable, responsable intérimaire, délégué, délégué intérimaire ou adjoint au sein d'un établissement pharmaceutique avec autorisation de l'Afssaps / Section D si pharmacien au sein d'une structure possédant autorisation de lieu de recherche Section H si praticien des hôpitaux, gérant, assistant, praticien-attaché ou pharmacien territoriaux titulaire au sein d'un établissement de santé (secteur public) /Outre-mer : Section E</p>

<p>Pharmacien grossiste-répartiteur / Distribution : Directeur de site, chargé de la qualité établissement, chargé de clientèle, chargé des achats et approvisionnements, responsable des affaires réglementaires, etc.</p> <p>Achète, stocke, distribue les produits du monopole pharmaceutique auprès des officines et des pharmacies à usage intérieur d'établissements de santé en respectant les obligations de service public et les bonnes pratiques de distribution.</p> <p>Responsabilités : Définit et fait appliquer les procédures impactant le produit et les procédures réglementaires pharmaceutiques ; Définit et s'assure de la formation pharmaceutique des personnels ; Supervise les opérations de contrôle des stocks et de retraits de marché ; Supervise les opérations liées au contrôle de la qualité produit (péremptions, risque contrefaçon, retours, ...) et à la sécurité (référéncement, sécurité des livraisons...); S'assure de la traçabilité des activités (documentation – enregistrements) et supervise ou effectue les auto-inspections ; Gère les réclamations clients et le renseignement client ; Suit les plans d'action d'amélioration de la qualité ; Gère les relations avec les autorités de tutelle et les déclarations administratives ;</p> <p>Postes possibles : Pharmacien responsable d'exploitation, directeur de site, responsables des achats ou des approvisionnements, responsable de la réclamation client/renseignement, chargé de qualité en établissement, chargé de clientèle.</p> <p>Domaine / Lieu d'exercice : Distribution en gros</p> <p>Qualités requises : Organisation, rigueur, méthode, sensibilité aux coûts, analyse, capacité de synthèse, sens du client, communication, réactivité, disponibilité, mobilité</p> <p>Compétences à développer : Assurance qualité, droit de la santé, gestion, informatique, logistique, management, marketing/commerce</p> <p>Formation : Obligatoire Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie / Formation complémentaire : Master droit de la santé, répartition, administration des entreprises</p> <p>Relations professionnelles : Transversale avec toutes les fonctions de l'entreprise : autorités de tutelle, clients pharmaciens, laboratoires...</p> <p>Mobilité professionnelle : Les pharmaciens peuvent évoluer vers des postes support utilisant les compétences de pharmacien : pharmacien responsable et responsable intérimaire pour la société, pharmacien directeur qualité au siège, pharmacien documentation, chef de produit/marketing, responsable organisation</p> <p>Rémunération : Salaire variable selon expérience et en fonction du type de poste / Grille des salaires selon la convention collective nationale de la répartition pharmaceutique</p> <p>Inscription à l'Ordre : France métropolitaine Section C si pharmacien responsable, responsable intérimaire, délégué, délégué intérimaire ou adjoint Outre-mer Section E si pharmacien responsable, responsable intérimaire, délégué, délégué intérimaire ou adjoint</p>
--

<p>Pharmacien biologiste ou biologiste médical : Praticien hospitalier, Hospitalo-universitaire, Biologiste, enseignant-chercheur</p> <p>Métier : Accueille les patients et vérifie la prescription d'examen établie par un médecin, un chirurgien-dentiste et la valide; Effectue les prélèvements d'échantillons biologiques (sang, cheveux,...) ; Réalise des examens de biologie médicale qui concourent au diagnostic (prénatal, génétique...), à la surveillance du traitement ou à la prévention des maladies ; Vérifie la cohérence des résultats et les transmet au patient ainsi qu'au prescripteur accompagné d'un commentaire. Son métier fait appel à des connaissances médicales et techniques, dans le strict respect de règles déontologiques.</p> <p>Domaine / Lieu d'exercice Secteur privé : Laboratoires de biologie médicale privés en exercice libéral ou salarié Secteur public : Laboratoires de biologie médicale rattachés à un établissement public de santé</p> <p>Qualités requises : Curiosité médicale, scientifique, technologique et technique, esprit d'entreprise et d'initiative, sens du contact, rigueur organisationnelle, travail en équipe, goût pour le respect des procédures de qualité dans un souci de sécurité</p> <p>Compétences à développer : Assurance qualité, biologie, chimie, épidémiologie, génétique, gestion, informatique, physiopathologie, vigilance sanitaire</p> <p>Formation Obligatoire : Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie + Internat spécialisation en biologie médicale (Diplôme d'études spécialisées de biologie médicale) / Dans le secteur public, possibilité de passer le concours de praticien hospitalier.</p> <p>Relations professionnelles : Travail en équipe regroupant un ou des biologistes responsables, des biologistes médicaux, des techniciens de laboratoire, des ingénieurs qualité, des infirmiers et des secrétaires médicales</p> <p>Mobilité professionnelle : Recherches biomédicales (Inserm, CNRS, INRA...), enseignement, industrie du diagnostic, administration... / Exercice de la biologie médicale dans les pays de l'Union européenne ou dans les pays francophones.</p> <p>Rémunération : Secteur public : Grille des salaires selon la convention collective nationale des laboratoires d'analyses médicales extra-hospitaliers. / Secteur privé : Grille des salaires selon la convention nationale des directeurs de laboratoire privé d'analyse. Dans le cadre de la réforme de la biologie médicale, la convention est susceptible d'être modifiée.</p> <p>Inscription à l'Ordre : France Métropolitaine : Section G / Outre-mer : Section E</p> <p>Effectifs : France métropolitaine : Pharmaciens biologistes service public/hôpital : 2649 / Pharmaciens biologistes d'exercice privé : 4715 / Pharmaciens biologistes autres structures : 291 / Outre-mer : Pharmaciens biologistes (total) : 216</p>
--

<p>Pharmacien hospitalier : Praticien Hospitalier (privé, maison de retraites ou public), Santé des armées, Pharmacien de sapeurs-pompiers, Enseignant - chercheur Université.</p> <p>Métier : Secteur public Praticien des hôpitaux, attaché ou assistant (généraliste ou spécialiste). / Secteur privé : Pharmacien gérant ou adjoint de la pharmacie à usage intérieur. Gère les achats, l'approvisionnement, la détention et la gestion des produits de santé ; Dispense ces produits de santé aux patients hospitalisés ou ambulatoires (analyse des prescriptions avec intervention pharmaceutique si besoin, préparation éventuelle des doses à administrer, délivrance, conseils de bon usage) ; Réalise des préparations magistrales, hospitalières et officinales (médicaments à usage pédiatrique, anticancéreux, ou pour la recherche biomédicale) ; Assure la traçabilité de certains médicaments et dispositifs médicaux implantables ; Participe aux actions de pharmacovigilance, de matériovigilance et autres vigilances sanitaires ; Assure la sécurisation du circuit du médicament à travers des actions qualité et sécurité des soins et gestion des risques ; Contrôle les matières premières, les préparations, l'eau pour hémodialyse... ; Gère la stérilisation des dispositifs médicaux ; Participe à la commission du médicament, aux recherches biomédicales, aux actions de formation et d'enseignements des personnels pharmaceutiques et autres paramédicaux, et selon les établissements, à l'éducation thérapeutique, à la pharmacocinétique, à l'hygiène...</p> <p>Domaine / Lieu d'exercice : Etablissements de santé et médico-sociaux des secteurs public ou privé</p> <p>Qualités requises : Sens du relationnel et du travail en équipe, sens de l'écoute et de la décision, capacités de management de ressources et de projets, organisation, rigueur, capacités à innover, à décaler des priorités</p> <p>Compétences à développer : Assurance qualité, biologie, épidémiologie, gestion, informatique, logistique, management, pharmacologie, vigilance sanitaire</p> <p>Formation : Obligatoire secteur public : Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie + Internat en pharmacie (Diplôme d'études spécialisées de pharmacie option pharmacie hospitalière)</p> <p>La durée d'exercice pour un poste d'assistant est de 6 ans maximum. Il est nécessaire de passer à l'issue de ces 6 années le concours national du praticien hospitalier Obligatoire secteur privé : Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie</p> <p>Formation complémentaire recommandée : Internat en pharmacie (Diplôme d'études spécialisées de pharmacie option pharmacie hospitalière) ou autre master ou DU (répartition, stérilisation...)</p> <p>Relations professionnelles : Professionnels de santé hospitaliers (médecins, personnels infirmiers et médico-techniques, équipes de soin...), directeurs, personnels administratifs et techniques hospitaliers, professionnels de santé libéraux (pharmaciens d'officine, médecins), pharmaciens inspecteurs, pharmaciens conseil de la sécurité sociale, autorités administratives (Agences régionales de santé, Afssaps, Haute autorité de santé...)</p> <p>Mobilité professionnelle : Possible dans le cadre de mutations (établissements publics) ou de missions</p> <p>Rémunération : Secteur public Grille des salaires déterminée par décret ou arrêté publiés au Journal officiel.Secteur privé Grille des salaires selon la convention collective nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif ou selon la convention collective nationale de l'hospitalisation privée</p> <p>Inscription à l'Ordre : France métropolitaine Section H / Outre-mer Section E</p> <p>Effectifs : France métropolitaine Pharmaciens hospitaliers établissements publics : 3799 Pharmaciens hospitaliers établissements privés : 2222 / Outre-mer Pharmaciens des établissements de santé (public et privé) : 147</p>

<p>Autres métiers : Pharmacien chargé de la dispensation à domicile des gaz à usage médical Pharmacien conseil de l'assurance maladie Pharmacien humanitaire à l'international ou relevant de centres et structures disposant d'équipes mobiles de soins Pharmacien inspecteur de santé publique Pharmacien militaire Pharmacien enseignant/chercheur discipline pharmaceutique</p>
--